

CHL : Cabinet Hamdi Louati

Rue du lac d'Annecy, immeuble Karray, Bloc B-3^{ème} étage, App. B3-1, 1053
les Berges du Lac.

***International Foundation For
Electoral Systems – IFES – Bureau de
Tunis***

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport d'Audit



Tunis, le 13/03/2018

Messieurs les dirigeants de l'association

International Foundation for Electoral Systems – IFES – Bureau de Tunis

Rue du Lac Mazurie Immeuble le Capitole,

Les Berges du Lac

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers de l'organisation « IFES-Bureau de Tunis » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisation « IFES-Bureau de Tunis », joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des fonds associatifs positifs de 54.997 dinars tunisiens y compris l'excédent de la période pour 91.716 dinars tunisiens.

Responsabilité du comité de direction

Votre comité de direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre comité de direction. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le comité de direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation « IFES-Bureau de Tunis » au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité aux dispositions dudit décret-loi.

Le commissaire aux comptes

Hamdi LOUATI



ETATS FINANCIERS

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**Exercice clos le 31 décembre**

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Liquidités et équivalents de liquidités	B1	143.412	16.199
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants	B2	4.195	-
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières		-	-
Immobilisations corporelles	B3	1.505	4.584
Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		149.113	20.783
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	B4	94.010	54.473
Fournisseurs et comptes rattachés		-	-
Provisions		106	106
Apports reportés		-	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des passifs		94.116	54.579
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		1.661	4.584
Autres actifs nets		-	-
Réserves		-	-
Excédent ou déficit reportés		<38.380>	<27.051>
Excédent ou déficit de l'exercice		91.716	<11.330>
Total des actifs nets	B5	54.997	<33.797>
Total des passifs et Actifs nets		149.113	20.783

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES**Période allant du 1er janvier au 31 décembre**

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2016	2015
Produits			
Cotisation des adhérents		-	-
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnements	R1	978.347	526.110
Apports non monétaires		-	-
Autres Apports		-	-
Produits des placements		-	-
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		2.923	2.684
Autres gains		-	-
Total des produits		981.269	528.794
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	R2	<264.790>	<101.329>
Charges de personnel	R3	<305.591>	<239.705>
Dotations aux amortissements et aux provisionnements	B3	<3.578>	<2.684>
Autres charges courantes	R4	< 315.595>	<196.406>
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	-
Total des charges		<889.553>	< 540.124>
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		91.716	<11.330>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Arrête le 31 Décembre 2016**

(Exprimé en dinars)

	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	91.716	<11.330>
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	3.578	2.684
* Variation des		
- stocks		
- créances clients	-	-
- autres actifs courants	<4.195>	-
- fournisseurs et comptes rattachés	-	<8.442>
- autres passifs courants	39.537	13.988
- Quote part des subventions d'investissement	<2.923>	<2.684>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	127.713	<5.784>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorp.	<500>	<2.320>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<500>	<2.320>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Encaissement provenant des emprunts	-	-
Décaissement au titre des emprunts		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
<i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités</i>		
Variation de trésorerie	127.213	<8.104>
Trésorerie au début de l'exercice	16.199	24.302
Trésorerie à la clôture de l'exercice	143.412	16.199

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- PRESENTATION

International Foundation for Electoral Systems “IFES”-Bureau de Tunis a été fondé en 2012 en tant qu’une association filiale d’une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif. IFES-Bureau de Tunis a pour objet le soutien aux organismes tunisiens dans l’organisation des élections.

II- EXERCICE SOCIAL

L’exercice social s’étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l’organisation IFES-Bureau de Tunis, arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 et notamment la norme comptable tunisienne N°45 relative aux associations, aux partis politiques et autres organismes sans but lucratif.

a- Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l’organisation IFES-Bureau de Tunis sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- L’hypothèse de la continuité de l’exploitation ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisiens. Aucune dérogation n’a été apportée aux méthodes comptables.

b- Les bases de mesure et présentation utilisées pour l’élaboration des états financiers conformément à la NCT 45

Les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les fonds disponibles et les dépôts à vue qui proviennent notamment des apports reçus et des revenus réalisés par les organismes sans but lucratif (l’OSBL). Les équivalents de liquidités sont des placements à court terme, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

Autres actifs courants

Ce poste comprend les créances autres que celles provenant de la réalisation de l’activité courante telles que les créances sur le personnel et sur la cession des immobilisations.

Créances et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances provenant des cotisations, des apports à recevoir et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme. Les apports à recevoir portent sur les apports dont la juste valeur peut être estimée d'une façon fiable et la réception est raisonnablement assurée, mais qui ne sont pas encore encaissés (liquidités) ou réceptionnés (apports en nature) par l'organisme.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Il s'agit des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en nature liées aux activités d'investissement ainsi que celles acquises par l'OSBL. Ce poste comprend les immobilisations appartenant à l'OSBL et les immobilisations à statut juridique particulier qu'il contrôle (Biens en Leasing).

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et sont amorties en fonction de leurs durées d'utilisation estimées. Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

· Mobilier et matériel de bureau	10%
· Matériel informatique	33.33%
· Autres machines, matériels et équipements	20%

Autres passifs courants

Les autres passifs courant comprennent les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes de régularisation des produits et charges.

Subventions d'investissement

Il s'agit des subventions d'investissement finançant les biens amortissables et non amortissables. Ces subventions constituent une des formes d'aides publiques générant un transfert de ressources vers l'OSBL et destinées à lui permettre d'acheter, de construire, de créer ou de se rendre acquéreur, par tout autre moyen, d'actifs immobilisés. Elles sont traitées conformément aux dispositions de la NCT 12 relative aux subventions publiques.

Conversion des éléments libellés en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont prises en charge moyennant une conversion à un taux journalier à la date de l'opération. Les règlements sont convertis au taux de change du jour au cours duquel le règlement a eu lieu. La différence par rapport au montant pris en charge est passée en résultat de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur applicable à la date de clôture. Le gain ou la perte est pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice

IV- NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**B.1. Liquidités et équivalent de liquidités**

Cette rubrique présente un solde au 31 décembre 2016 de 143.412 DT contre 16.199 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015
Banque	140 949	15 902
Caisse	2 463	297
Total	143 412	16 199

B.2. Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent 4.195 DT au 31 décembre 2016 et se rattachent aux charges constatées d'avance au titre des assurances.

B.3. Actifs immobilisés

L'actif immobilisé présente une valeur brute de 11.639 DT au 31 décembre 2016 contre 11.139 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit

Description	31/12/2016	31/12/2015
Matériel informatique	8 581	8 082
Matériel de bureau	2 334	2 334
Autres machines, matériels et équipements	723	723
Total immobilisations brutes	11 638	11 139
Amortissement des immobilisations	<10 133>	<6 555>
Total immobilisations nettes	1 505	4 584

B.4. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent 94.010 DT au 31 décembre 2016 contre 54.473 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015
Organismes sociaux-CNSS	12 499	9 986
Etat Impôts et Taxes	9 535	16 662
Personnel-Rémunération dues	-	8 147
Autres passifs	71 976	19 679
Total	94 010	54 473

B.5. Les actifs nets

Le solde des actifs nets s'élève à 54.997 DT au 31 décembre 2016 contre <33.797> DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015
Subvention d'investissement	1 661	4 584
Excédent des exercices antérieurs	<38 380>	<27 051>
Excédent/Déficit de l'exercice	91 716	<11 330>
Total	54 997	<33 797>

V- NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET CHARGES**R.1. Revenus**

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 978.347 DT au terme de l'exercice 2016. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Date d'encaissement	Montant en DT
08/01/2016	138 007
07/04/2016	123 119
05/05/2016	60 818
07/06/2016	115 043
09/08/2016	121 939
26/09/2016	233 656
19/12/2016	185 764
Total	978 347

R.2. Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Les achats consommés s'élèvent à 264.790 DT au terme de l'exercice 2016 contre 101.329 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Description	2016	2015
Workshop	87 580	41 127
Consultant	131 621	49 143
Autres fournitures diverses	43 139	7 170
Eau-Electricité	2 450	3 890
Total	264 790	101 329

R.3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 305.591 DT au 31 décembre 2016 contre 239.705 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Description	2016	2015
Salaires et compléments de salaires	257 289	217 967
Charges sociales légales	48 301	21 738
Total	305 591	239 705

R.4. Autres charges courantes

Les autres charges courantes s'élèvent à 315.595 DT au 31 décembre 2016 contre 196.406 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Description	2016	2015
Locations de voitures	47 814	20 810
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	145 961	102 729
Publicité, Publication Relation Publiques	6 615	13 106
Mission, Réceptions et Déplacements	19 612	29 422
Services bancaires	1 007	1 063
Carburant	5 825	7 181
Assurance	3 476	7 709
Impôts et taxes	2 773	2 117
Autres charges	82 512	12 269
Total	315 595	196 406